



BULLETIN D'INFORMATION SANITAIRE

JARDIN - ESPACES VERTS Normandie

BIS n°4 - 9 août 2023

Actualités

- Le réseau d'observateurs
- Situation météo : restrictions d'usage
- Maladies :
Chalarose du frêne
Graphiose de l'orme
- Ravageur :
Punaise diabolique
- Note ambrosie
- Plantes en danger
- Communiqué de presse
- Liens utiles

Bulletin disponible sur fredon.fr/normandie/publications

Recevez le Bulletin gratuitement en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BIS.](#)

Le réseau des observateurs



Envoyez vos observations !

Vous pouvez vous inscrire très rapidement et simplement en cliquant ci-dessus et envoyez par mail ou SMS vos signalements et photos.

Ces données sont indispensables pour enrichir le BIS.

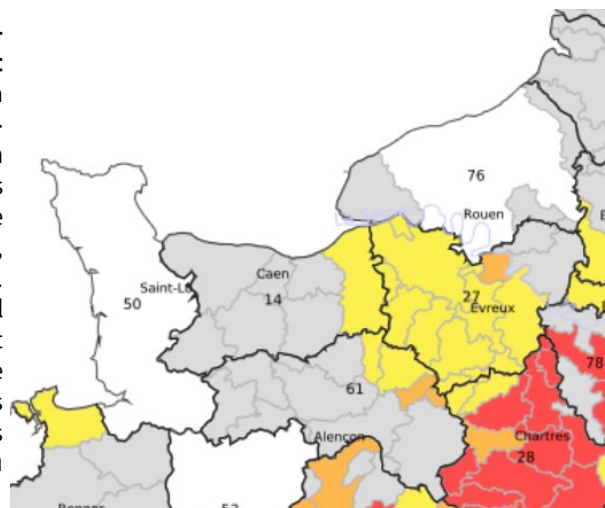
Inscrivez-vous en remplissant le formulaire !

N'hésitez pas à contacter votre animatrice pour davantage d'informations : melanie.berghman@fredon-normandie.fr

Situation météo

Les pluies du mois de juillet ont permis de freiner le renforcement des restrictions.

L'ensemble de la Normandie, à l'exception de La Manche et d'une large partie de la Seine-Maritime, est toujours en restriction d'usage des eaux. Dans l'Orne, les bassins de l'Avre et de l'Iton sont passés en alerte renforcée, la Risle et la Touques sont en alerte. Dans l'Eure, le bassin de l'Eure aval est toujours en alerte renforcée et tout le territoire, à l'exception de l'Epte et l'Andelle, est en alerte. Dans le Calvados, le bassin de la Touques est également passé au niveau d'alerte. Source : [Propluvia](#)





Maladies

Durant l'été, des dessèchements de rameaux sont observés principalement sur deux espèces communes en Normandie : le frêne commun et l'orme champêtre.

Chalarose *Hymenoscyphus fraxineus*



Pas de vigilance

Maladie causée par un champignon, sévissant en Europe de l'Est depuis les années 90, elle touche certains secteurs de Normandie depuis 2011. Les symptômes sont multiples et peuvent affecter les feuilles, les rameaux ou le collet. Les jeunes arbres dépérissent rapidement mais la progression des symptômes sur les arbres adultes est relativement lente. L'infection primaire se situe au niveau des feuilles où les spores se déposent après avoir été transportées par le vent. Le champignon va causer des nécroses et gagner le pétiole puis la branche qui va prendre des teintes orangées. Quand les nécroses ceinturent les rameaux, celui-ci meurt. Les nécroses au collet seraient une autre infection puisque le champignon ne se déplace pas dans le système vasculaire. Le danger pour l'Homme réside dans la présence de branches mortes qui peuvent tomber ou bien de la chute de l'arbre entier à cause du collet affaibli.



A Gauche : mortalité de branches due à la chalarose. A droite : nécrose du collet induite par la chalarose (source : www.fraxinus.fr)

Méthodes de lutte et prophylaxie

Les plantations de jeunes frênes communs ou oxyphylles sont vouées à l'échec en Normandie. Il est fortement déconseillé de planter ces essences. Pour autant, il ne faut pas couper tous les frênes. Les arbres morts sont à éliminer, tout comme ceux présentant une nécrose du collet. Mais les sujets atteints uniquement par des dessèchements de rameaux sont seulement à surveiller et à élaguer en douceur. Enfin, les arbres asymptomatiques sont à préserver à tout prix. Il n'existe aucune méthode de lutte mais il existe naturellement des résistances génétiques. L'espèce ne va donc pas disparaître mais il faut préserver les sujets résistants.

Plus d'informations sur : <http://ephytia.inra.fr/fr/C/20407/Forets-Chalarose-du-frene>

Graphiose de l'Orme *Ophiostoma novo-ulmi*



Pas de vigilance

La graphiose est une maladie spécifique de l'orme présente en France depuis 1920 et a provoqué des dégâts très importants en forêt et dans le bocage. Cette maladie est causée par un champignon qui se développe en envahissant le système vasculaire de l'arbre, provoquant l'interruption de l'alimentation en eau des parties supérieures de l'arbre et donc son dessèchement soudain. L'arbre pourra rejeter de souche mais il ne parviendra pas à atteindre la forme d'un arbre et restera sous forme d'arbuste. Le champignon est transmis par un scolyte. Le champignon peut aussi se transmettre à des arbres voisins par les anastomoses racinaires.



Dessèchement d'une branche d'orme dû à la graphiose.
(source : NatureServe)

Méthodes de lutte et prophylaxie

Il n'y a aucune méthode de lutte. Les branches sèches peuvent être coupées et les outils désinfectés mais cela ne changera pas l'état sanitaire de l'arbre. Des hybrides résistants ont été développés comme 'Lutèce' et 'Vada'.



Ravageurs

Punaise diabolique *Halyomorpha halys*

 **Vigilance : à surveiller !**

La punaise diabolique a été observée pour la première fois en France en 2012, dans la banlieue de Strasbourg (Callot & Bruat, 2013). Ce ravageur, très polyphage, s'attaque aux fruits des arbres fruitiers, à une large gamme de légumes ainsi qu'à des plantes ornementales. Par ses piqûres, l'insecte cause des marques et des déformations ainsi que des pertes à la récolte. L'impact économique est très important pour les filières agricoles. Cependant, cet insecte est très polyphage et peut donc être présent en espaces verts, causant également des dégâts esthétiques aux végétaux.

Il s'agit d'une punaise de grande taille (12 à 17 mm de long sur 7 à 10 de large), présentant des marques blanches sur le bord de l'abdomen et deux taches blanches sur les antennes. L'absence d'épine abdominale est également un critère distinctif important.

Cet insecte peut également envahir les habitations à l'automne, sans impact sur la santé.

Pour en savoir plus : <https://ephytia.inrae.fr/fr/C/20532/Agiir-Punaise-diabolique>



Punaise diabolique



Deux critères distinctifs de la punaise diabolique : la répartition des taches blanches.

Méthodes de lutte et prophylaxie

Il n'y a pas de lutte particulière en cas d'observation. A priori absente du territoire normand, il est important d'être vigilant et de la repérer précocement. Si vous pensez l'avoir observé, prenez contact avec FREDON Normandie ou le SRAL.



Focus ambroisie

(Source <https://ambroisie-risque.info/>)

Qu'est-ce que l'ambroisie ?

En France, il existe en fait trois espèces d'ambroisie faisant l'objet d'une surveillance. L'Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*), l'Ambroisie trifide (*Ambrosia trifida*) et l'Ambroisie à épis lisse (*Ambrosia psilostachya*) sont des plantes invasives originaires d'Amérique du nord et capables de se **développer rapidement dans de nombreux milieux** (parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches, etc.).



Ambroisie à feuilles d'armoise (Observatoire des ambrosies – FREDON France)

Leur pollen, émis en fin d'été, provoque de **fortes réactions allergiques** (rhinites, etc.) chez les personnes sensibles. C'est également une **menace pour l'agriculture** (pertes de rendement dans certaines cultures) et pour **la biodiversité** (concurrence avec certains végétaux en bords de cours d'eau).

Pour en savoir plus : <https://ambroisie-risque.info/quest-ce-que-lambroisie/>

Note nationale BSV : <https://ambroisie-risque.info/wp-content/uploads/2021/08/Note-nationale-BSV2021.pdf> <https://fredon.fr/normandie/nos-missions/especes-enjeux-sanitaire/ambroisie>

En cas de suspicion, signalez-le : <https://signalement-ambroisie.atlasante.fr/apropos>

L'ambroisie, un enjeu de santé publique : chacun peut agir !

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant.

Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous.

COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?

1 SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE
Grâce à votre smartphone ou sur le site
[SIGNALEMMENT-AMBROISIE.FR](https://signalement-ambroisie.fr)

2 VOTRE SIGNALEMENT EST REÇU
PAR LE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE

3 IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE
POUR ÉLIMINER L'AMBROISIE





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

PLANTES EN DANGER

Certains virus, bactéries ou insectes peuvent être des menaces mortelles pour les plantes. Les détecter rapidement et adopter les bons gestes est essentiel pour préserver la santé de nos végétaux.

Contribuez à la surveillance du territoire

Identifiez tout insecte ou symptôme qui semblerait inhabituel.

Signalez-le aux services en charge de la santé des végétaux de votre région.

Si vous voyagez en dehors de l'Union européenne

Ne rapportez pas de plantes, fruits et légumes dans vos bagages. Ils peuvent à votre insu être porteurs de maladies ou d'insectes nuisibles aux végétaux dont le territoire français est préservé jusqu'à maintenant.



[agriculture.gouv.fr/
plantes-en-danger](https://agriculture.gouv.fr/plantes-en-danger)

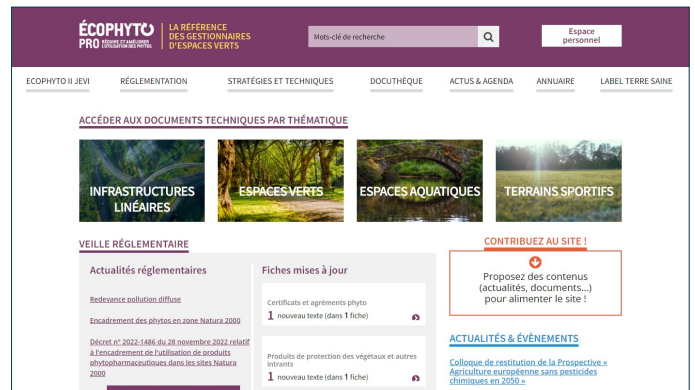


Liens utiles

Portail ECOPHYTO PRO

Dans le cadre du plan ECOPHYTO, un site internet réunissant des références et connaissances pour les gestionnaires d'espaces verts sur la réduction des produits phytosanitaires a été mis en place. Vous pouvez y retrouver des retours d'expérience, des documents de communication, des plaquettes techniques, etc.

www.ecophyto-pro.fr



Portail e-phytia INRAE

Le portail INRAE **e-phytia** héberge plusieurs applications en santé des plantes permettant notamment :

- d'identifier les maladies et ravageurs de diverses plantes cultivées, de connaître leur biologie, et enfin de choisir des méthodes de protections pertinentes ;
- de mettre en pratique en connaissance de cause des méthodes de protection biologiques et/ou alternatives ;
- de réaliser de l'épidémiosurveillance, voire contribuer à des sciences participatives.



Portail Infloweb

Infloweb s'intéresse aux principales mauvaises herbes rencontrées dans les grandes cultures françaises. C'est un portail fiable pour l'aide à l'identification des adventices.



Réseau d'épidémiosurveillance du territoire normand 2023

Rédacteur : Mélanie Berghman

Groupe technique : FREDON Normandie—DRAAF Normandie

Observateurs : FREDON Normandie.

Crédit photo : FREDON Normandie, sauf mention particulière.

Ce bulletin est produit à partir d'une veille documentaire et réglementaire et d'observations ponctuelles.

Ce Bulletin d'Information Sanitaire a reçu un financement de la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL).